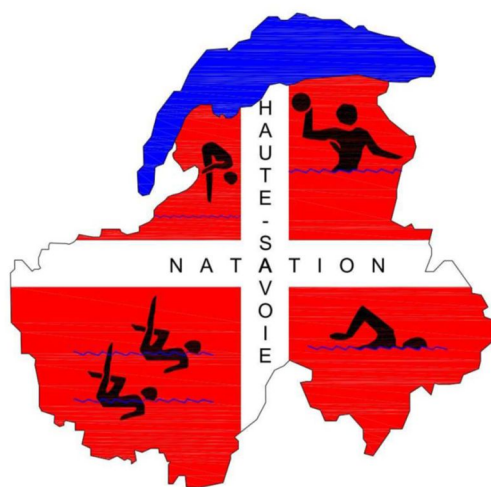


CALENDRIER MASTER ET PROGRAMMES SPORTIFS



FFN HAUTE SAVOIE
2024 et 2025

Septembre 2024 à juillet 2025

Version du 28/10/2024

Catégories Masters

Catégories au 1^{er} Janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024

Catégories d'âges concernées

Individuels

C1 : Nés entre 1995 et 1999	C2 : Nés entre 1990 et 1994
C3 : Nés entre 1985 et 1989	C4 : Nés entre 1980 et 1984
C5 : Nés entre 1975 et 1979	C6 : Nés entre 1970 et 1974
C7 : Nés entre 1965 et 1969	C8 : Nés entre 1960 et 1964
C9 : Nés entre 1955 et 1959	C10 : Nés entre 1950 et 1954
C11 : Nés entre 1945 et 1949	C12 : Nés entre 1940 et 1944
C13 : Nés entre 1935 et 1939	C14 : Nés entre 1930 et 1934
C15 : Nés en 1929 et avant	

Relais (addition de l'âge des quatre relayeurs)

R1 : Entre 100 et 119 ans	R2 : Entre 120 et 159 ans
R3 : Entre 160 et 199 ans	R4 : Entre 200 et 239 ans
R5 : Entre 240 et 279 ans	R6 : Entre 280 et 319 ans
R7 : Entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Catégories au 1^{er} Janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025

Catégories d'âges concernées

Individuels

C1 : Nés entre 1996 et 2000	C2 : Nés entre 1991 et 1995
C3 : Nés entre 1986 et 1990	C4 : Nés entre 1981 et 1985
C5 : Nés entre 1976 et 1980	C6 : Nés entre 1971 et 1975
C7 : Nés entre 1966 et 1970	C8 : Nés entre 1961 et 1965
C9 : Nés entre 1956 et 1960	C10 : Nés entre 1951 et 1955
C11 : Nés entre 1946 et 1950	C12 : Nés entre 1941 et 1945
C13 : Nés entre 1936 et 1940	C14 : Nés entre 1931 et 1935
C15 : Nés en 1930 et avant	

Relais (addition de l'âge des quatre relayeurs)

R1 : Entre 100 et 119 ans	R2 : Entre 120 et 159 ans
R3 : Entre 160 et 199 ans	R4 : Entre 200 et 239 ans
R5 : Entre 240 et 279 ans	R6 : Entre 280 et 319 ans
R7 : Entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Compétitions organisées en Haute Savoie :

• Le Comité Départemental Haute Savoie Met en ligne sur Extranat les compétitions, mais il n'a pas organisé de tout type de compétition « Maîtres »

• Les clubs sont organisateur et gestionnaire des compétitions et Meetings des Maîtres en Haute Savoie. Ils doivent déclarer leur(s) organisations(s) avec leur programme sportif et les modalités à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes et au Comité Départemental Natation Haute Savoie.

• Ils devront diffuser leur programme aux clubs et au Comité Départemental au moins deux mois avant la compétition.

Ils devront faire remonter leur compétition sur le serveur fédéral dans un délai de 24 h. Et envoyé le fichier fnex au Comité Départemental et à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes sous 48h.

Tarif d'engagement :

Les clubs organisateurs de compétition ou Meeting des Maîtres fixeront leur(s) tarif(s) avec un seuil minimum de 1,00 € en Individuel et 2,00 € en relais. Ils peuvent augmenter leurs tarifs.

Et n'aurons pas de ristourne à reverser au Comité Départemental.

Engagements individuels et relais (avec composition) :

A faire sur Extranat (sous Firefox) suivant la période prévue avant minuit qui précède la compétition.

La gestion informatique et traitement seront faits par les clubs accueillants.

Les Masters peuvent s'engager en Natation Course (catégorie : Seniors 21 ans et plus) sur les Championnats Haute Savoie. Et seront considéré comme des Seniors

[Liste compétitions Masters Haute-Savoie 2024-2025](#)

Calendrier Masters 2024-2025					
	<u>Intitulé de la compétition</u>	<u>Lieu</u>	<u>Dates</u>	<u>Organisation</u>	<u>Qualification</u>
Septembre à Décembre 2024					
	Meeting Maîtres Megève	Megève	23/11/2024	Club	
	Swim Maîtres	Chamonix	07/12/2024	Club	
	Championnat d'Europe Maîtres (Course et Eau Libre)	Funchal (Ile De Madère)	10-16/12/24	LEN	Fin engagement 30 septembre
	Championnats de France Eau Froide	Megève	13-15/12/24	FFN	Engagement sur la Plateforme Eau Libre
Période 1 : Janvier à Avril 2025					
	Championnats Haute Savoie Maîtres hiver	Cluses	11/01/2025	Club	A partir de 18h
	Championnat de France des Relais		25-26/01/2025	FFN	Date Protégée
	Championnats de Ligue AuRA Open Maîtres hiver	Bourg en Bresse	09/02/2025	Ligue	Date Protégée
16/02/2025 Date limite de Qualification aux Championnats de France hiver N1 et N2					
	Championnats Interclubs Maîtres Ligue AuRA	Puy en Velay	23/02/2025	Ligue	Date Protégée AM équipe de 6, AP équipe de 10
02/03/2025 Date limite de Qualification aux Championnats de France Interclubs					
	Championnats de France N1 Open Maîtres hiver	Le Mans	06-09/03/2025	FFN	Date Protégée
	Championnats de France N2 Open hiver	Le Mans	06-09/03/2025	FFN	Date Protégée
	Championnat de France Maître Interclubs	Cholet	05-06/04/2025	FFN	Date Protégée
	Meeting Maîtres Annemasse Agglo 50m	Annemasse	Février ou Avril	Club	
	Open Swim Masters Chamonix	Chamonix	?	Club	

Période 2 : Mai à Juillet 2025

	Championnats de France N2 Open été	Nîmes	17-18/05/2025	FFN	Date Protégée
	Championnats Haute Savoie Open Maîtres été	Thonon-Les-Bains	xx/06/2025	Haute-Savoie	
	Championnats de Ligue AuRA Maîtres été	Puy en Velay	07 ou 08/06/2025	Ligue	Date Protégée
08/06/2025 Date limite de Qualification aux Championnats de France été N1					
	Championnats de France N1 Open été	Chalon sur Saône	19-22/06/2025	FFN	Limite Qualif 09/06/2025
	Championnat de France Natation Artistique	Bourg en Bresse	20-22/06/2025	FFN	
	Championnat de France Eau Libre				
	Championnat de France Plongeon				
	Championnat de Ligue AuRA Eau Libre	Lac Paladru	14/07/2024		Epreuve 3000m
	Championnats de Monde Maîtres	Singapour	26/07 au 22/08/2025	FINA	
		Natation Eau Libre	26-27/07/2025		
		Natation artistique	30/07 au 03/08/2025		
		Natation	07-14/08/2025		(1 jour de repos le 9 août pour la fête nationale de Singapour)
		Plongée	17-22/08/2025		
		Waterpolo	16-22/08/2025		

REGLES PROPRES à l'ACTIVITE NATATION MAITRES

INFORMATION

La mixité des séries est autorisée pour toutes les compétitions maîtres (Masters) sauf pour les championnats de France individuels.

Cette possibilité est laissée au libre choix de l'organisateur.

INFORMATIQUE DES COMPETITIONS

Les compétitions sont créées par le Comité Départemental Natation Haute Savoie. Ensuite, elles sont transmises aux clubs qui gèrent la suite en publiant leur compétition et faire une mise en ligne sur le Live FFN avant l'ouverture de la période d'engagement sur Extranat.

Ces programmes pourront être complété où modifier en fonction des demandes exprimées par les clubs « Master » sollicitant l'organisateur avant l'ouverture de la période des engagements de chaque compétition.

1. Catégories Maîtres

Les catégories Maîtres fonctionnent en année civile (donc du 1er janvier au 31 décembre) et non en année sportive. Un nageur est considéré comme nageur Maître l'année de ses 25 ans même s'il ne les a pas encore (exemple : un nageur maître né un 31 décembre de l'année « N » sera considéré comme un nageur maître né un 1er janvier de la même année « N ».). Les catégories sont : C1 (25 ans/29 ans), C2 (30 ans/34 ans), C3 (35 ans/39 ans), ...

Depuis la saison 2016/2017, une catégorie supplémentaire a été créée : la catégorie C0 (20 ans/24 ans).

Les nageurs de cette catégorie sont autorisés à participer aux compétitions départementales, régionales, interrégionales ainsi qu'aux meetings labellisés nationaux mais ne peuvent en aucun cas participer aux compétitions nationales (championnats Interclubs des Maîtres, championnats de France hiver Open, championnats de France été Open et N2 hiver et été).

Qualifications des nageurs C1 à partir du 1er janvier 2024 :

Ils pourront utiliser leurs performances réalisées en C0 lors des compétitions exclusivement maîtresses, mais aussi toutes les performances réalisées en natation course présente dans la base pour se qualifier aux Championnats de France et aux N2.

2. Résultats et records

Hormis pour les C0, les résultats réalisés lors de compétitions à l'étranger peuvent être intégrés dans la base fédérale, sous conditions.

Les nageurs C0 sont autorisés à participer à certaines compétitions Maîtres (voir chapitre au-dessus) aussi bien à titre individuel qu'en relais mais la participation d'au minimum un nageur C0 dans un relais ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un record, à quelque niveau que ce soit.

Un relais R1 et plus avec un C0 sera automatiquement hors concours (les temps des nageurs du relais ne seront pas pris en compte, y compris celui du 1er relayeur.)

Le temps du premier relayeur au départ d'un relais mixte pourra faire l'objet d'un record de France, d'un record d'Europe et d'un record du monde.

Le temps réalisé par un relais mixte au départ d'un autre relais mixte, comme un 4 x 50 NL mixte au départ d'un 10 x 50 NL mixte, ne pourra faire l'objet d'un record national.

Pour valider un record d'Europe ou du monde, les nageurs devront avoir toute la même nationalité.

Pour valider un record de France, d'Europe ou du monde, c'est l'âge à la date du 31 décembre de l'année en cours qui fait foi.

Lorsqu'un chronométrage manuel est utilisé, l'homologation d'un record de France ne pourra être validée que s'il y a trois chronométreurs.

Conformément aux engagements, et à l'instar de 2023, il n'y aura aucun bouleversement important en 2024, mais de simples adaptations mineures, ainsi que la poursuite des changements de nage (papillon, dos, brasse) et des relais sur le programme des championnats de France été et hiver.

Championnat de France des relais :

- Maintien du système de web-confrontation sur 3 à 6 sites choisis par le CCM.
- Obligation pour une ligue d'organiser le CF des relais Maîtres sur deux réunions, sur deux journées (samedi et dimanche) avec inversion, par rapport à 2022, des épreuves entre les deux réunions.
- Maintien des récompenses (aux points marqués) pour les trois meilleurs clubs, et ajout de récompenses (médailles) pour les trois meilleurs relais dames, hommes et mixtes aux points marqués.

Championnat de France Interclubs des Maîtres :

- Les équipes ayant au préalable déclaré leur participation et ne s'étant pas inscrites lors de la période d'engagement Extranat devront s'acquitter d'une amende de 210€, majorée à 500€ en cas de récidive dans les quatre ans.
- Si une équipe de rang supérieur déclare forfait, toutes les équipes de rangs inférieurs seront également forfaits.
- Lorsque les équipes sont dans un championnat différent (N1 et N2), une équipe de rang inférieur sera plafonnée au nombre de points obtenus par l'équipe supérieure (hors disqualification). Si une ou plusieurs épreuves de l'équipe de rang supérieur sont à 0 points, il sera pris la moyenne des points marqués par épreuve (7 au minimum) multiplié par douze pour fixer le nombre de points plafond.
- En cas de places vacantes en N1, le CCM pourra les combler avec des équipes volontaires. En cas d'impossibilité, la ou les meilleures équipes 2 entre le 41e rang et le 80e devront obligatoirement combler les places disponibles afin que le championnat de France Interclubs des Maîtres N1 compte 40 équipes.
- Pour le championnat de France interclubs N2, en cas de place vacante après les engagements Extranat, une proposition sera faite aux équipes réservistes non retenues dans les 80. Le délai entre l'éventuelle proposition et la compétition a été allongé, afin de permettre aux équipes réservistes d'avoir plus de temps pour préparer la logistique du déplacement.

Championnat de France hiver/été N1 et N2 des Maîtres :

- Comme prévu, poursuite du changement du programme : le 800NL revient à la place du 1500NL, inversion des nages pap/dos/brasse, et décalage des relais (celui du jeudi passe le vendredi.... etc.)
- Adaptation des grilles de qualification pour éviter qu'une épreuve (hors 400m et plus) ne dure plus d'une heure et 15 minutes.

- Pour simplifier et clarifier, création d'une épreuve bonus (hors 400m et plus) pour les qualifiés à deux épreuves, pour faire en sorte que chaque nageur aussi bien lors des championnats de France Maîtres N1 que N2 puisse nager 3 fois minimum en individuel. Précision : il conviendra d'engager les nageurs d'abord sur leur(s) épreuve(s) qualificante(s) pour faire « tomber » la ou les deux courses bonus.
- Les engagements manuels qui auraient pu être réalisés automatiquement via extraNat lors de la période de saisie des engagements seront désormais facturés avec un complément de 60€ par épreuve individuelle ou relais.
- Tout en conservant un maximum de cinq épreuves individuelles sur la durée de la compétition, augmentation du nombre quotidien maximum d'épreuves à trois (à partir de 2024).

Circuit Fédéral :

- L'épreuve du 100 4N, impossible à convertir en bassin de 50m, sort de tous les classements, y compris celui du classement club. • Pour le classement complet, il y aura donc 17 épreuves comptabilisées. (50,100 et 200 NL, pap, dos, brasse + 400NL + 800NL + 1500NL + 200 4N + 400 4N).
- Pour le classement sprint retrait du 4N pour ne conserver que 8 épreuves : le 50 et 100 de chaque spécialité.
- Création d'un classement des individus « fond » sur le même principe que le classement des individus « sprint » avec 7 épreuves : 200 pap, dos, brasse + 400NL + 400 4N + 800NL + 1500NL.
- Les temps réalisés en bassin de 25m seront convertis en temps grand bassin en appliquant deux fois la table de conversion.

Modalités d'engagements communes aux différentes compétitions nationales :

- Une période d'engagements (généralement du dimanche 0h00 au dimanche précédant la compétition) est fixée, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements devront être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr, au maximum quinze jours après la fin de la compétition. En cas de non-paiement dans les délais impartis, une pénalité de 105€ sera réclamée.
- La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le jour suivant la clôture des engagements (généralement le lundi à 0h01).
- La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique (généralement la veille du début de la compétition).
- Aucun engagement supplémentaire ne sera effectué manuellement après la clôture de la période via extraNat.fr, sauf dérogation tout à fait exceptionnelle validée par le CCM (et donnant lieu à une pénalité de 60€ par épreuve individuelle ou relais).

- Toutes les réclamations, toutes les demandes de dérogations devront être déposées par un responsable ou un entraîneur du club par mail à maitres@ffnatation.fr ou reclamation.maitres@ffnatation.fr
- Les courriels adressés par les nageurs eux-mêmes aux deux adresses citées ci-dessus, ne seront pas traités

Les coefficients de rajeunissement :

Pour permettre la comparaison de performance entre générations, un système complexe de coefficients a été instauré, sur la base des moyennes du top10 mondial pour chaque épreuve. Une refonte des coefficients est prévue pour 2025, afin d'actualiser au mieux cette particularité nationale.

[Samedi 23 Novembre 2024](#)

1 réunion

Bassin 25m : 5 couloirs

**Championnat
Haute Savoie
Maîtres
Megève**

Lieu : 247 route du palais des sports, Megève

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 20 ans et plus (2004 et avant) dames et messieurs

Engagements

Proposition Extranat : J - 12 (J : premier jour de la compétition)

Clôture des engagements : J - 4 jusqu'à J - 2

Règlement et Programme

GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE :	Club local
HORAIRES :	18 h 00 / 19 h 00
CATEGORIES :	Maîtres
MODALITES SPORTIVES :	6 épreuves par nageur.
PROGRAMME :	Relais 4*50 Nage Libre Mixtes séries, 100 Papillon séries, 50 Dos séries, 100 Brasse séries, 50 Nage Libre séries, 200 4N séries, 50 Papillon séries, 100 Dos séries, 50 Brasse séries, 100 Nage Libre séries, 400 4N, 2 séries Mixtes, Relais 4*50 4N Mixtes séries
MODALITES RECOMPENSES :	CNRS Cluses transmettra le règlement sportif précisant les différents packs et tarifs Récompenses à l'initiative du club organisateur

[07 décembre 2024](#)

1 réunion

Bassin 25m : 6 couloirs

Open Swim

Masters

Chamonix

Lieu : Chamonix
Centre Sportif Richard
Bozon

Meeting Club

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 20 ans et plus (2004 et avant) dames et messieurs

Engagements

Proposition Extranat : J - 12 (J : premier jour de la compétition)

Clôture des engagements : J - 4 jusqu'à J - 2

Règlement et Programme

GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE :	Club local
HORAIRES :	18 h 00 / 19 h 00
CATEGORIES :	Maîtres
MODALITES SPORTIVES :	6 épreuves par nageur.
DROIT ENGAGEMENT :	
Individuel : 1,00 € / Relais : 2,00 €	
PROGRAMME :	Relais 4*50 Nage Libre Mixtes séries, 100 Papillon séries, 50 Dos séries, 100 Brasse séries, 50 Nage Libre séries, 200 4N séries, 50 Papillon séries, 100 Dos séries, 50 Brasse séries, 100 Nage Libre séries, 400 Nage Libre, 2 séries Mixtes, Relais 4*50 4N Mixtes séries
MODALITES RECOMPENSES :	
CS Chamonix transmettra le règlement sportif précisant les différents packs et tarifs	
Récompenses à l'initiative du club organisateur	

[Samedi 11 Janvier 2025](#)

1 réunion

Bassin 25m : 6 couloirs

Championnat Haute Savoie Maîtres

Lieu : Cluses
Centre Aquatique
Intercommunal
80 rue Carnot

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 20 ans et plus (2005 et avant) dames et messieurs

Engagements

Proposition Extranat : J - 12 (J : premier jour de la compétition)

Clôture des engagements : J - 4 jusqu'à J - 2

Règlement et Programme

GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE :	Club local
HORAIRES :	18 h 00 / 19 h 00
CATEGORIES :	Maîtres
MODALITES SPORTIVES :	6 épreuves par nageur.
PROGRAMME :	Relais 4*50 Nage Libre Mixtes séries, 100 Papillon séries, 50 Dos séries, 100 Brasse séries, 50 Nage Libre séries, 200 4N séries, 50 Papillon séries, 100 Dos séries, 50 Brasse séries, 100 Nage Libre séries, 400 4N, 2 séries Mixtes, Relais 4*50 4N Mixtes séries
MODALITES RECOMPENSES :	CNRS Cluses transmettra le règlement sportif précisant les différents packs et tarifs Récompenses à l'initiative du club organisateur

[Février ou avril 2025](#)

1 réunion

Bassin 25m : 6 couloirs

**Meeting
Maîtres
Annemasse
Agglo**

Lieu : Annemasse
Château Bleu
2 rte Bonneville, 74100
Annemasse

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 20 ans et plus (2005 et avant) dames et messieurs

Engagements

Proposition Extranat : J - 12 (J : premier jour de la compétition)

Clôture des engagements : J - 4 jusqu'à J - 2

Règlement et Programme

GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE :	Club local
HORAIRES :	18 h 00 / 19 h 00
CATEGORIES :	Maîtres
MODALITES SPORTIVES :	6 épreuves par nageur.
PROGRAMME :	Relais 4*50 Nage Libre Mixtes séries, 100 Papillon séries, 50 Dos séries, 100 Brasse séries, 50 Nage Libre séries, 200 4N séries, 50 Papillon séries, 100 Dos séries, 50 Brasse séries, 100 Nage Libre séries, 400 4N, 2 séries Mixtes, Relais 4*50 4N Mixtes séries
MODALITES RECOMPENSES :	Annemasse natation transmettra le règlement sportif précisant les différents packs et tarifs Récompenses à l'initiative du club organisateur

juin 2025

1 réunion début 17h

Bassin 25m : 5 couloirs

Championnats Haute Savoie Maîtres été

Lieu : Thonon les Bains

Plage Municipale

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 20 ans et plus (2005 et avant) dames et messieurs

Engagements

Proposition Extranat : J - 12 (J : premier jour de la compétition)

Clôture des engagements : J - 4 jusqu'à J - 2

Règlement et Programme

GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE :	Club local
HORAIRES :	18 h 30 / 19 h 30
CATEGORIES :	Maîtres
MODALITES SPORTIVES :	6 épreuves par nageur.
DROIT ENGAGEMENT :	
Individuel : 1,00 € / Relais : 2,00 €	
PROGRAMME :	
Relais 4*50 Nage Libre Mixtes séries, 100 Papillon séries, 50 Dos séries, 100 Brasse séries, 50 Nage Libre séries, 200 4N séries, 50 Papillon séries, 100 Dos séries, 50 Brasse séries, 100 Nage Libre séries, 400 4N, 2 séries Mixtes, Relais 4*50 4N Mixtes séries	